



école du renouvellement urbain

Module 1.4

Renouveler les quartiers

d'habitat informer

Les 22 et 23 janvier 2026

Objectifs

- Disposer des repères sur les enjeux actuels du renouvellement de quartiers informels (bidonvilles, habitat spontané...) notamment dans les DOM ;
- Comprendre les spécificités de l'intervention en quartier d'habitat informel ;
- Savoir co-construire et mettre en œuvre une programmation urbaine et habitat adaptée ;
- Maîtriser les procédures foncières et d'aménagement nécessaires

Enseignants principaux

Guillaume BOURLIER, expert des dispositifs d'intervention en direction du parc privé, directeur Delevop'toit

Jean-Philippe PICHEVIN, expert en aménagement urbain et gestion de projet

Durée

2 jours (14 heures)

Public

Professionnels de l'aménagement urbain, collectivités, bailleurs sociaux, opérateurs concernés par des projets de résorption de l'habitat informel.

Prérequis Aucun

Approche pédagogique et évaluation

Alternance entre exposés théoriques, exemples opérationnels et mises en situation. Accès à une documentation pédagogique à l'issue de la formation au format numérique. Une évaluation des acquis est organisée à la fin de la formation (questionnaire individuel).

Programme

| Jour 1 | Habitat informel, le cadre théorique et méthodologique |
|-----------------|---|
| 9h00 ... 9h30 | Accueil des stagiaires |
| 9h30 ... 9h45 | Présentation du programme et de ses objectifs Tour de table et recueil des attentes des stagiaires |
| 9h45 ... 10h45 | Introduction de la formation <i>Avec la présence de l'ANRU et du Ministère des Outre-Mer (sous réserves)</i> |
| 10h45 ... 13h00 | Les considérations d'aménagement en matière d'habitat informel <ul style="list-style-type: none">- Définitions et typologie de l'habitat informel- Diagnostic territorial : identifier et caractériser l'habitat informel- Les enjeux d'aménagement urbain : insertion dans le tissu existant, accessibilité, réseaux- Stratégies d'intervention à l'échelle du quartier : démolition, consolidation, régularisation- Articulation avec les documents d'urbanisme (PLU, NPNRU)- La dimension sociale et participative de l'aménagement- Retour d'expérience : le NPNRU de Cayenne <i>Avec Jean-Philippe Pichevin</i> |
| 13h00 ... 14h00 | Pause déjeuner |
| 14h00 ... 17h00 | La boîte à outils opérationnelle <ul style="list-style-type: none">- Outils juridiques et fonciers (DUP / Vivien, ORI, RHI-THIRORI, RHI, RHS, etc...)- Mécanismes de financement (LBU, dispositifs spécifiques RHI / réflexions THIRORI)- Gestion des propriétaires et indemnisation- Articulation avec les politiques de renouvellement urbain <i>Avec Guillaume Bourlier</i> |
| 17h00 - 17h30 | Débriefing de la journée de formation avec les stagiaires <i>Avec Jean-Philippe Pichevin & Guillaume Bourlier</i> |

Jour 2

Etude de cas et atelier pratique

| | |
|-----------------|--|
| 9h00 ... 9h30 | Accueil des stagiaires |
| 9h30 ... 10h00 | Retour sur la première journée Quels enseignements, approfondissement ? |
| 10h00 ... 12h30 | Étude de cas du quartier informel Sablance en Guyane <ul style="list-style-type: none">- Présentation du contexte et diagnostic territorial- Analyse de la stratégie combinée : social, relogement, démolition, consolidation, négociation avec les propriétaires- Le dialogue inter-acteurs pour élaborer une stratégie- Le dispositif de relogement mis en place- Les étapes clés du projet et les difficultés rencontrées- Résultats et enseignements <i>Avec Jean-Philippe Pichevin & Guillaume Bourlier</i> |
| 12h30 ... 13h30 | Pause déjeuner |
| 13h30 ... 15h45 | Atelier pratique : Vos problématiques terrain <ul style="list-style-type: none">- Travail en sous-groupes sur les cas apportés par les participants- Application de la méthodologie et des outils présentés- Restitution collective et échanges <i>Pour cet atelier, les stagiaires devront transmettre, en amont de la formation, une carte de leur site d'intervention et une description synthétique de leur(s) problématique(s) (1 page maximum).</i> <i>Avec Jean-Philippe Pichevin & Guillaume Bourlier</i> |
| 16h00 ... 17h30 | Echange en visioconférence avec les stagiaires de la précédente session de formation et bilan de la formation <i>Avec la présence de l'ANRU et du Ministère des Outre-Mer (sous réserves)</i> |